



Aux clubs cyclistes UFOLEP de la Gironde
Aux coureurs cycloportifs

**TEST GRANDEUR NATURE DU CHRONOMETRAGE ELECTRONIQUE
EPREUVE DE ST LOUBES 11/03/2012**

Le Comité Départemental UFOLEP de la Gironde vient d'acquérir un système de chronométrage par puces électroniques. Il devrait faciliter le travail des organisateurs de compétitions, en permettant d'avoir un chronométrage fiable et d'éditer dès la fin de la course un classement officiel.

Ce système, mis à disposition, sous certaines conditions*, aux associations affiliées UFOLEP Gironde, organisatrices de manifestations inscrites au calendrier départemental Sport de Nature et Cycloport, sera mis en service et testé sur la course cycloportive qui aura lieu à St-Loubès le 11 mars 2012.

Pour cette première, les inscriptions risquent de prendre un peu plus de temps. Afin de réduire le temps d'attente des concurrents, nous vous proposons de vous préinscrire au prés du club de St-Loubès.

Pour cela c'est assez simple, il suffit d'envoyer, dans la semaine qui précède cette course, un email au Cyclo Club de St-Loubès : (cycloclub.st.loubes@orange.fr) ou de téléphoner à Marc BARRERE au 05 56 72 42 33 en indiquant votre Nom, Prénom, Club, n° de licence et catégorie dans laquelle vous courez.

Attention, l'inscription ne sera validée que le jour de la course, après paiement de votre engagement, présentation de votre licence et de votre carton cycloport. En échange, un dossard et un transpondeur vous seront remis. Ils devront bien sur être restitués après l'épreuve.

Si vous ne pouvez vous préinscrire, vous aurez toujours la possibilité de vous inscrire le jour de la course, mais ça risque d'être un peu plus long. Pour des problèmes techniques, les inscriptions seront closes 1/4 d'heure avant le début de votre épreuve. Nous vous remercions pour votre compréhension et nous nous excusons par avance pour des dysfonctionnements éventuels qui pourraient se produire. Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne saison 2012 de cycloport.

* location 50€, caution 500€, signature d'une convention et obligation de former 2 personnes du club

Le Président du Cyclo Club de St-Loubès
Marc BARRERE

Le représentant de l'UFOLEP
Frédéric VOEST